



COMMISSION REGIONALE DES ARBITRES

Procès-verbal n°04

Réunion du 28 novembre 2018

Sous la présence : Emmanuel AUBERT
Présents : Madame Florence LEMAISTRE
Messieurs Gilles BELLISSENT, André LEFEVRE, José BURSON, Pierre TAVELET, Alain RUIZ,
Mikaël LESAGE, Jacques FECIL, Hassan CHARKI, Dominique DE LA COTTE
Excusés : Nathalie GUEDON-GINFRAY – Pierre CROCHEMORE

La séance est ouverte à 19h10

Emmanuel AUBERT commence par excuser Nathalie GUEDON-GINFRAY et Pierre CROCHEMORE retenus. Le président poursuit en remerciant l'ensemble de l'assemblée pour cette réunion supplémentaire.

Le sujet essentiel de cette soirée étant l'organisation de l'ETRAF, il donne la parole à Florence LEMAISTRE.

Florence commence par rappeler le but de l'ETRAF à savoir accompagner les arbitres féminins de notre Ligue et tenter de renforcer le recrutement. Pour ces missions, il a été décidé par l'ETRAF que des référents par District allaient être désignés. Ils sont en charges des arbitres féminins et sont à l'écoute des difficultés rencontrées par nos féminines.

Le but de ce référent est d'être une personne privilégiée et de confiance avec qui les arbitres féminins peuvent communiquer.

Florence ajoute qu'une fiche d'observation spécifique a été créée pour les féminines. Elle rappelle qu'aucune note ne doit être donnée sur le rapport car il ne s'agit que de conseils. Les arbitres féminins sortent du classement des arbitres masculins.

Florence LEMAISTRE rappelle enfin qu'un stage spécifique a déjà été organisé en fin de saison dernière les 24 et 25 mars 2018. Le prochain rassemblement pour les filles se déroulera le samedi 08 décembre 2018 sur les installations du CSN de HOULGATE. Un stage les 23 et 24 mars 2018 dans les mêmes conditions que la saison passée sera également organisée pour nos arbitres féminins.

Florence poursuit en évoquant que le but de cela est aussi de pouvoir partager les expériences de chacun. Elle souhaite que les arbitres féminins puissent bénéficier de plus d'accompagnements.

De plus, Florence LEMAISTRE explique qu'il serait souhaitable également que des arbitres féminins puissent être désignés par l'ETRAF sur des rencontres de R1 et R2 « féminin » ainsi que sur les U18 et U16 et parfois sur les rencontres amicales féminines.

Pierre TAVELET prend la parole et explique qu'il y a eu sans doute un problème de communication entre l'ETRAF et les CDA mais le but n'est que le bien des arbitres féminins. Tout le monde doit tirer dans le même sens.

Nous avons actuellement environ une trentaine d'arbitres féminins. Notre devoir est de trouver des solutions pour les garder et pour pouvoir augmenter nos effectifs. L'expérience a montré que les filles doivent arbitrer l'esprit libre.

Pierre poursuit avec une anecdote concernant un observateur ayant tenu des propos peu élogieux et blessants envers un jeune arbitre féminin qui avant même de diriger son match ne pouvait pas commencer sa prestation dans un état d'esprit détendu. Ce genre de comportement n'est pas acceptable et contraire aux attentes

André LEFEVRE explique que malheureusement nous devons travailler avec les arbitres filles ou garçons envoyés par les clubs. Parfois, il s'agit de personnes pas spécialement intéressées par l'arbitrage mais envoyées pour couvrir le club et permettre de se mettre en conformité avec le statut de l'arbitrage.

Mikaël LESAGE ajoute alors qu'il faut travailler avec les personnes qui nous sont envoyées. Il faut mettre en œuvre des solutions pour les arbitres, chose qui jusqu'alors n'a pas forcément été le cas notamment pour les arbitres féminins.

Pierre TAVELET confirme que pour les arbitres féminins, il ne faut pas utiliser le même vocabulaire pour les commentaires d'après match que pour les garçons.

Il poursuit en rappelant que nous aurions dû communiquer plus pour faire venir des jeunes femmes à l'arbitrage. La DTA souhaite doubler l'effectif en une période très courte. Pour cela essayons de moins les exposer pour les garder dans le circuit.

André LEFEVRE confirme alors qu'il est d'accord et qu'il n'y a aucun problème pour que les féminines ne rentrent plus dans le classement. Il souhaite simplement pour les filles de son district savoir qu'elle est leur véritable potentiel pour les désigner sur les rencontres les plus adaptées lorsqu'il doit le faire.

Alain RUIZ qui prendra les désignations des féminines insiste en disant que les filles ne doivent pas faire que des matches féminins. Il est impératif pour qu'elles progressent de diriger également des rencontres de garçons qui vont plus vite avec une intensité différente.

Jacques FECIL prend alors la parole pour dire que de son côté, il se rend de temps en temps dans les collèges pour promouvoir l'arbitrage et notamment l'arbitrage féminins. Il s'étonne que les exigences physiques demandées aux filles soient les mêmes que pour les garçons. Cela a changé cette saison.

Chaque président de CDA présente ses propres problématiques rencontres.

Pierre TAVELET se navre que l'on ne tolère pas de jouer et d'arbitrer. En effet, à 15 ans, il est normal de voir le football comme un jeu donc de jouer avant de vouloir devenir arbitre. Aujourd'hui, il faut choisir dès le plus jeune âge. Cet état d'esprit est handicapant pour détecter des arbitres. Il est actuellement formé des personnes à l'arbitrage qui arrêtent trop rapidement pour repartir jouer au football.

Dominique DE LA COTTE explique alors qu'il n'est pas normal que le statut régional d'arbitrage soit le même que celui fédéral. Il se doit d'être plus sévère pour répondre aux attentes des commissions d'arbitrage et non simplement pour servir les clubs.

Emmanuel AUBERT reprend la parole afin de confirmer qu'au vue des soucis d'organisation des désignations rencontrés jusqu'alors, les désignations des féminines par l'ETRAF commencera le week-end du 15 et 16 décembre prochain. Le président insiste cependant auprès d'Alain RUIZ pour que ses désignations soient faites et transmises à Patricia BERNIER avant que l'ensemble des dossiers des désignations partent vers les chargés des désignations de la CRA, des CDA, des « Jeunes ».

Mikaël LESAGE insiste en rappelant qu'un petit contact régulier des référents vers les filles est essentiel. Elles doivent se sentir soutenues et épaulées. Les référents ont un œil particulier sur les nouveaux arbitres féminins. Il faut faire des petits groupes pour gérer et suivre les arbitres plus efficacement. Mikaël invité les CDA et les responsables des JAL à en faire de même pour leurs arbitres.

Florence LEMAISTRE pense que les observateurs complémentaires doivent être désignés par les référents de l'ETRAF. Emmanuel AUBERT insiste en disant qu'il faut choisir les personnes capables d'avoir une attitude et des discours correspondant aux attentes de l'ETRAF.

Mikaël explique que les féminines débutantes restent à la charge et sous l'autorité des CDA. Néanmoins, une copie du suivi des observations se doit d'être envoyée à l'ETRAF. Mikaël demande dans la mesure du possible que les débutantes puissent être accompagnées et conseillées pendant 3 à 5 matches. Les CDA devront ainsi dire à l'ETRAF à quel niveau les jeunes débutantes peuvent évoluer.

Jacques FECIL informe les personnes présentes que les championnats vous reprendre que vers la fin février 2019.

Emmanuel AUBERT demande à Florence de trouver une personne supplémentaire référente pour l'ETRAF dans le district de l'Eure. Il s'agira d'un arbitre ou ancien arbitre travaillant en collaboration avec Jonathan GONZALES.

Dominique DE LA COTTE demande alors « pour les promotions des arbitres féminins, qui décide. Est-ce les Districts ? ». Mikaël répond par la négative. Le suivi des arbitres sera fait par rapport aux fiches d'accompagnement.

Dominique aborde les nombres de rencontres imposés par le statut pour les débutants. Emmanuel confirme alors que les présentations faites au comité de Direction du 28 septembre 2018 n'a pas reçu l'unanimité. Certains membres n'étaient pas d'accord. Dominique DE LA COTTE poursuit en affirmant que 7 rencontres minimum posent un véritablement problème.

Emmanuel rappelle qu'un stage « devenez arbitres stagiaire en un week-end » spécifique pour les féminines est prévu courant juin 2019.

Pierre dit qu'il faut impérativement augmenter le prix de la formation pour avoir des personnes de qualités véritablement intéressées par les fonctions d'arbitres. Actuellement avec les bons de formations, le club payent 40 €... On obtient les candidats à la hauteur des frais engagés.

TOUR de TABLE :

André LEFEVRE : Cette réunion était nécessaire. Il confirme qu'il n'a rien contre les arbitres féminins au contraire, il n'y en pas assez... Le fait de jouer et d'arbitrer pose un vrai problème d'organisation et de suivi.

José BURSON : Il annonce qu'il a une commission de fidélisation pour les filles et qu'il y a trois nouvelles personnes dans cette commission.

Florence LEMAISTRE : Cela était vraiment nécessaire et constructif. Elle va prendre attache avec Pierre LUCAS.

Alain RUIZ : Il confirme qu'il se tiendra aux dates fixées pour faire les désignations féminines.

Hassan CHARKI : Il souhaite remercier Patricia BERNIER pour son travail sur les désignations entre toutes les personnes en charge des désignations. Hassan dit que cette réunion a été prévue ce mercredi 28 novembre car il souhaitait avec Emmanuel que Mikaël soit présent. Il s'agissait là d'une des seules dates possible.

Dominique DE LA COTTE : Il faut de la communication... Il est opposé à rien mais souhaite simplement être informé et ne pas être mis devant le fait accompli.

Emmanuel AUBERT évoque les soucis avec une arbitre féminine qui se dit inquiète par le fait de diriger des matches féminins R1 et R2. Il demande à Florence de voir avec cette personne pour la rassurer.

L'ensemble des sujets étant abordé, Emmanuel AUBERT remercie une nouvelle fois les personnes présentes pour la qualité des débats et la nécessité de cette soirée d'information.

La séance est levée à 21h00

Emmanuel AUBERT

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'E. Aubert', enclosed within a large, stylized blue oval. The signature is written in a cursive style.